

Projet d'éoliennes à Grand-Camp

Vent de victoire

Vendredi 28 novembre, s'est tenue une réunion d'information, à l'initiative de l'association Ecologie 27 et de son président François Lepère, à Grand-Camp.

Un peu plus d'une quarantaine de personnes étaient présentes à cette réunion pour décider d'éventuelles actions à mener « contre le projet éolien » de Grand-Camp.

Mais selon les dernières informations recueillies par François Lepère (sur le résultat du dernier vote du Conseil Municipal concernant ledit projet), c'est vers un climat d'apaisement que l'on va.

Car les conseillers municipaux se sont (à nouveau) prononcés contre le projet éolien, par 8 voix contre 1 (sur les 9 conseillers municipaux présents).

Déjà, lors d'un précédent conseil, le refus d'autorisation de la pose d'un mât de mesure par la Société Maia Eolis l'avait emporté.

A ce sujet, François Lepère a rappelé que la société avait quand même « implanté un mât de mesure dans la plaine (en toute illégalité), et que l'association avait déposé un recours auprès du tribunal adminis-



Le conseil municipal de Grand-Camp a mis un terme au projet éolien. Une décision qui satisfait Ecologie27.

tratif de Rouen ».

Compte-tenu de ce contexte nouveau, et rassurant pour tous, le président de l'association Ecologie 27 a décidé, en accord avec tous les membres de cette dernière, de « calmer le jeu ».

D'où le communiqué suivant : « Après 11 mois d'indécision et après qu'un grand nombre d'habitants de Grand-Camp ont exprimé leur méfiance devant l'étude d'implantation d'éoliennes géantes dans la plaine entre Grand-Camp et Capelles, le conseil municipal a accepté de prendre en compte les remarques répétées, tout à fait justifiées, des opposants à ce projet,

sans avenir sérieux. C'est toute la commune qui est sortie d'une impasse et qui retrouve le calme et la paix. L'énergie éolienne en France n'apporte qu'une très petite quantité d'électricité au consommateur, car elle ne produit qu'un maximum 23 à 24 % de la consommation annuelle (...) Au final, c'est une énergie trois fois plus chère qui sera encore et toujours facturée au consommateur, grâce à une taxe discrète figurant sur chaque facture individuelle (la taxe TLCSPE appelée aussi : Taxe Locale de Contribution au Service Public d'Electricité, payée par tous les des abonnés EDF).

Les éoliennes font du bruit jusqu'à 1500 mètres (selon les conditions météorologiques locales), et elles font baisser le prix de l'immobilier de 20 à 25 % dans un rayon de 8 à 10 km selon la configuration géographique), et elle sème un vent de contestation important partout où les projets sont proposés (très souvent en toute discrétion et dans le dos des habitants). L'association locale montée en avril 2008 restera vigilante sur l'ensemble du canton, afin d'éclairer les élus et leur éviter de tomber dans les pièges éoliens, comme « les belles paroles des promoteurs » qui ne pensent, en premier lieu, qu'à se remplir les poches (au détriment des Français qui voient, en ce moment, leur pouvoir d'achat rogné de plus en plus chaque jour), et aider aussi les habitants concernés pour ne pas qu'ils se fassent abuser du fait de leur manque de connaissances du sujet et de leur capacité à se renseigner librement pour mieux se défendre ». Enfin, François Lepère fait savoir que le représentant de la Société Maia Eolis, qui ce serait fait discret dans la salle, a été « identifié ».